Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote
Pour : 24
Contre : /
Abstention : 3

N° de la délibération
2026-90

L'an 2026, le 18 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 juin 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS,

Absents ayant donné procuration (5) : Jean-Yves NICOLAS à Christian TROADEC, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Patrick URIEN à Marie-Christine JAOUEN, Aurore GINOUVES à Cédric LE MOROUX

Absents: /

A été nommé secrétaire : Cédric LE MOROUX

D 2026-90 Décision modificative n°1

Rapporteur : Daniel COTTEN – Technicien référent : Cédric CIBIEL

Sur le budget principal

A la clôture de l'exercice 2025, et après reprise des résultats 2024 qui n'ont pas été affectés, il est constaté :

- un solde d'investissement négatif de **- 673 990,61 €** qui a été repris en dépenses d'investissement à l'article D001.

- un solde de fonctionnement positif de **+ 601 618,18 €** qui a été affecté en recette d'investissement à l'article 1068.

Au budget primitif 2026, le solde d'investissement inscrit est en dépense pour un montant de 580 645,20 €, une somme identique ayant été inscrite au 1068. En fonctionnement, il a été inscrit au 002 en dépense 185 797,58 € et en recette 207 083,25 €. Il convient donc de rectifier les deux sections pour prévoir les résultats constatés en 2025.

Après avis favorable de la commission finances du 11 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT), d'approuver les mouvements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-002 : Résultat de fonctionnement reporté	185 797.58 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	207 083.25 €	0.00 €
TOTAL D 002 : Résultat de fonctionnement reporté	**185 797.58 €**	**0.00 €**	**207 083.25 €**	**0.00 €**
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	72 372.43 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**72 372.43 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 73156 : Versement mobilité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	93 658.10 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**93 658.10 €**
Total FONCTIONNEMENT	185 797.58 €	72 372.43 €	207 083.25 €	93 658.10 €
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	93 345.41 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**0.00 €**	**93 345.41 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	72 372.43 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**72 372.43 €**
R- 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 972.98 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**20 972.98 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	93 345.41 €	0.00 €	93 345.41 €
Total Général		**165 717.84 €**		**187 003.51 €**

Sur le budget ZA Métairie Neuve

A la clôture de l'exercice 2025, il est constaté :

- un solde d'investissement négatif de **-31 560.24 €** qu'il est proposé de reprendre en dépenses d'investissement à l'article D001.

Au budget 2026, aucun crédit n'était inscrit à l'article D001. Il convient donc de rectifier la section d'investissement en inscrivant 31560.24 € de dépenses à l'article 001 compensée en recettes par une subvention du budget principal d'un montant de 31 560.24 € à l'article R168751.

Après avis favorable de la commission finances du 11 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT), d'approuver les mouvements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Compte	**Code service**	**Libellé**	**Montant**
D001	00AF	Solde d'exécution d'investissement reporté	+31 560.24 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE

Après avis favorable de la commission finances du 11 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT), d'approuver les mouvements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Compte	**Libellé**	**Montant**
D6066	Carburant	- 390 €
	Total dépenses de fonctionnement	**-390 €**

Recettes		
Compte	Libellé	Montant
R002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	-390 €
	Total recettes de fonctionnement	**- 390 €**

Sur le budget SPANC

A la clôture de l'exercice 2025, il est constaté :

-Un solde de fonctionnement négatif de **-96 066.28 €** qui a été repris par anticipation au Budget Primitif 2026, à l'article D002-Résultat de fonctionnement reporté à hauteur de -100 802.50 €.

- un solde d'investissement positif de **12 656.08 €** qui a fait l'objet d'une reprise anticipée à l'article R001-Solde d'exécution d'investissement reporté au Budget Primitif 2026

Au budget 2026, il convient donc de rectifier la section de fonctionnement en diminuant le résultat de fonctionnement reporté de -4 736.22 € à l'article D002-Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté. Cette diminution de dépenses permet de réajuster les crédits des chapitres 011-charges à caractère général et 012-Charges de personnel.

Après avis favorable de la commission finances du 11 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT), d'approuver les mouvements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Compte	**Libellé**	**Montant**
D6064	Fournitures administratives	+ 500 €
D6512	Droits d'utilisation-Informatique	+ 1 380 €
D6413	Primes et gratifications	+ 2856.22 €
D002	Résultat de fonctionnement reporté	-4 736.22 €
D6411	Salaires, appointements	+20 000 €
	Total dépenses de fonctionnement	**20 000 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes		
Compte	**Libellé**	**Montant**
R7062	Redevances d'assainissement non collectif	+ 20 000 €
	Total recettes de fonctionnement	**20 000 €**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE

Total dépenses d'investissement	**+ 31 560.24 €**

Recettes			
Compte	Code service	Libellé	Montant
R168751	00AF	Autres dettes-GFP de rattachement	+31 560.24 €
		Total recettes d'investissement	**+ 31 560.24 €**

Sur le budget ZA de Kervoasdoué Ouest

A la clôture de l'exercice 2025, il est constaté

-Un solde de fonctionnement négatif de **-216 935.87 €** qui a été repris par anticipation au Budget Primitif 2026, à l'article D002-Résultat de fonctionnement reporté

- un solde d'investissement positif de **180 442.91 € qui a** fait l'objet d'une reprise anticipée à l'article R001-Solde d'exécution d'investissement reporté au Budget Primitif 2026, à hauteur de 206 342.91 € au lieu de 180 442.91 €.

Au budget 2026, il convient donc de rectifier la section d'investissement en diminuant le résultat d'investissement reporté de -25 900 € à l'article R001-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté. Cette diminution de recettes est compensée par une baisse de reversement de l'excédent au budget principal d'un montant de -25900 € à l'article D168751- Autres dettes-GFP de rattachement

Après avis favorable de la commission finances du 11 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, avec 24 voix pour et 3 abstentions (Marie-Laure CLOAREC, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT), d'approuver les mouvements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			
Compte	**Code service**	**Libellé**	**Montant**
D168751	00AF	Autres dettes-GFP de rattachement	- 25 900 €
		Total dépenses d'investissement	**-25 900 €**

Recettes			
Compte	Code service	Libellé	Montant
R001	00AF	Solde d'exécution d'investissement reporté	-25 900 €
		Total recettes d'investissement	**- 25 900 €**

Sur le budget Transports

A la clôture de l'exercice 2025, il est constaté :

-Un solde de fonctionnement positif de **+15 566.61 €** qui a été repris par anticipation au Budget Primitif 2026, à l'article R002-Résultat de fonctionnement reporté à hauteur de +15 956.61 €.

- un solde d'investissement positif de **128 505.42 €** qui a fait l'objet d'une reprise anticipée à l'article R001-Solde d'exécution d'investissement reporté au Budget Primitif 2026

Au budget 2026, il convient donc de rectifier la section de fonctionnement en diminuant le résultat de fonctionnement reporté de -390 € à l'article R002-Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté. Cette diminution de recettes est compensée par une baisse des charges de carburant à l'article D6066.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC



Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_90-DE